

AVENANT n° 2 à la CONVENTION

D'ACCES AUX SERVICES OUESTGO

Vu la convention d'accès aux services Ouest go signée le 10 juillet 2018 entre Mégalis et le président du Département d'Ille-et-Vilaine, Jean-Luc CHENUT,

Vu l'avenant n° 1 à la convention d'accès aux services Ouest go signée le 10 mai 2021 entre Mégalis et le président du Département d'Ille-et-Vilaine, Jean-Luc CHENUT,

Vu la commission permanente du 12 juin 2023.

Article 1 :

L'article 3 « Conditions et durée d'adhésion » de la convention d'accès aux services Ouest GO est modifié comme suit :

Les services objets de la présente convention sont souscrits pour une durée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023. La convention est renouvelable annuellement par avenant.

Article 2 :

La fiche de renseignement de la convention est modifiée comme suit :

	Nom	Poste/Mission	e-mail	N° tel
Référent et représentant au COTECH	Marie LE COEUR	Chargé de mission IAE-mobilité	marie.le-coeur@ille-et-vilaine.fr	02 21 67 98 22

Article 3 :

L'article 10 « Conditions tarifaires et modalités de paiement » de la convention d'accès aux services Ouest GO est modifié comme suit :

La contribution financière d'accès aux services Ouest GO pour le Département d'Ille-et-Vilaine s'établit à 8 000 € pour l'année 2023.

Mégalis Ouest Go

Le Président du Conseil départemental

Jean-Luc CHENUT

CMI00919 - 2023 - CP DU 12-06-2023 - INSERTION MOBILITE INCLUSIVE ET COVOITURAGE

Commission permanente

Date du vote : 12-06-2023

Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote

Dossiers de l'édition

AID01935	23 - F - DISPOSITIF EHOP SOLIDAIRE 2023
AID01936	23 - F - PLATEFORME OUEST GO - MEGALIS BRETAGNE

Nombre de dossiers 2



Observation :

POLITIQUES D'INSERTION - Fonctionnement

IMPUTATION : 017 564 6568.254 0 P211

PROJET : INSERTION

Nature de la subvention :

							2023		
							ADV00446 - D35127192 - AID01935		
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
 EHOP 11 rue de la Mabilais 35000 RENNES	<i>Mandatataire</i> - Ehop	participation financière pour le soutien et la mise en oeuvre des actions reconnues d'intérêt général au titre de l'année 2023	FON : 24 680 €		€	FORFAITAIRE	18 500,00 €	18 500,00 €	
							2023		
							SIC00204 - D3528158 - AID01936		
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
 SYNDICAT MIXTE MEGALIS BRETAGNE Claude Chappe - Bât B ZAC des Champs Blancs 35510 CESSON SEVIGNE	<i>Mandatataire</i> - Syndicat mixte megalis bretagne	participation au dispositif régional Ouest Go	FON : 16 000 €		€	FORFAITAIRE	8 000,00 €	8 000,00 €	

CMI00919 - 2023 - CP DU 12-06-2023 - INSERTION MOBILITE INCLUSIVE ET COVOITURAGE

Référence Progos : CMI00919
Nombre de dossier : 2

Eléments financiers

Commission permanente
du 12/06/2023

N° 47871

Dépense(s)

Réservation CP n°20129

Imputation

017-564-6568.254-0-P211

Participation frais d'insertion pour la mobilité

Montant crédits inscrits

26 500 €

Montant proposé ce jour

26 500 €

TOTAL

26 500 €